

Association Francophone de FORMation et de Recherche en THÉrapie Comportementale et Cognitive

Membre de L'European Association for Behaviour and Cognitive Therapies

10 av. Gantin 74150 RUMILLY – France – téléphone 00.33.4.50.64.51.75

Charte AFFORTHECC du Superviseur

(deux exemplaires : un à nous retourner et l'autre à conserver)

Je soussigné(e),

Profession.....,

superviseur agréé par l'AFFORTHECC , reconnaît répondre aux critères de superviseur défini par l'AFFORTHECC.

Je m'engage à respecter les conditions suivantes telles que définies dans le cahier des charges de l'AFFORTHECC.

- Les supervisions sont centrées sur le patient et respectent les principes généraux des Thérapies Cognitives et Comportementales.
- Le superviseur accepte l'arbitrage du conseil d'administration de l'AFFORTHECC en cas de litiges avec le supervisé.
- Le superviseur s'engage à respecter un temps minimum de 30 minutes pour une supervision individuelle et de deux heures pour une supervision en groupes.
- Le superviseur est responsable de l'organisation matérielle, de l'accueil, du bon déroulement de la supervision. Il assume les modalités financières en accord direct avec le supervisé ou le groupe.
- Le superviseur s'engage à participer au moins une fois par an à une formation continue en Thérapie Cognitive et Comportementale.
- Le superviseur fournit une attestation annuelle au supervisé.
- Le superviseur s'engage à respecter le secret professionnel et les règles de confidentialité dans le cadre de la supervision.

Date :

Commission de supervision
Signature

Le Superviseur
Signature